

# Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité

## Déclaration du groupe Outre-mer

Les PME/TPE pèsent autant que les grandes entreprises dans l'économie française. Au-delà de la création d'emplois, elles jouent un rôle important en matière d'aménagement de nos territoires et dans la valorisation du savoir-faire français.

Au regard de la démographie des entreprises, les Outre-mer ne font pas exception à la place prépondérante qu'occupent les PME et davantage encore les TPE dans nos collectivités. Le taux de création d'entreprises est plus rapide et plus soutenu que dans l'Hexagone car la création d'entreprise est une réponse pour pallier le manque d'emploi salarié dans ces régions d'insularité pour le moins, économique. Mais leur durée de vie est plus courte.

Et les freins permettant leur développement et leur expansion demeurent cependant et encore trop nombreux. Ces verrous sont clairement identifiés. Il s'agit notamment :

- du coût du crédit plus élevé dans les Outre-mer ;
- de la faiblesse de la micro finance ;
- de la frilosité des pouvoirs publics à s'engager en faveur de la généralisation des zones franches globales ;
- de la dégradation plus importante des délais de paiement ;
- des conséquences de l'autonomisation des filiales bancaires qui se répercutent sur leur coût de refinancement et in fine sur le coût du crédit ;
- ou encore de la concurrence des entreprises des pays avoisinants avec des coûts de production particulièrement bas.

De plus, l'accès aux marchés publics et le manque d'accompagnement fragilisent davantage leur situation. Voilà succinctement la somme des enjeux auxquels les PME/TPE ultramarines sont confrontées mais « la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre » comme le disait si bien Beaumarchais. En attendant le « big-bang » ou le changement de modèle économique nécessaire (ouvrant davantage nos territoires dans leur environnement et transformant nos économies de comptoir en régions productives que certains appellent de leurs vœux, cet avis met en lumière les priorités permettant de renforcer notre tissu productif.

Au regard du besoin de proximité, l'existence des correspondants TPE mis en place par la Banque de France ou dans les DIRECCTE, est insuffisante.

Par ailleurs, l'organisation des conférences annuelles doit non seulement servir à enrichir l'information, mais surtout doit apporter des solutions aux besoins quotidiens des entreprises.

En outre et dorénavant, les collectivités devront être les interlocutrices privilégiées des PME/TPE. Enfin, c'est en donnant toute sa place aux BPI que nous dynamiserons davantage le tissu économique dans nos territoires, notamment dans la reprise des créances des établissements publics afin de raccourcir les délais de recouvrement. À l'heure où des consultations électorales importantes vont influencer le destin de la société française, le travail de notre section est un formidable outil permettant de nourrir le débat. Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.